



Assemblée générale

Distr. limitée
17 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 118 de l'ordre du jour

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies

**Iran (République islamique d') : amendement au projet de résolution
A/66/L.8**

Attentats terroristes visant des personnes jouissant d'une protection internationale

Supprimer le paragraphe 3.

